

CIRCULAIRE N°35BIS/ 2025 – 20 juin 2025

OBJET : URGENT Avant destruction

DESTINATAIRES : RESPONSABLES DES UNIONS - CONSEILLERS FEDERAUX

Chères et chers collègues

La Fédération doit libérer notre stock de publication chez l'imprimeur dont « Le Délégué ».

Vous pouvez voir sur notre site, les publications à partir d'avril 2017, pour les **commander en nombre seulement, à partir de 10 exemplaires par numéro.**

Seuls les frais de ports vous seront facturés, pour un envoi à l'adresse que vous nous indiquerez.

Exemple : pour 50 exemplaires : 20€ ; pour 150 exemplaires : 30€

Nous consulter uniquement par mail secretariat@dden-fed.org pour le prix de l'envoi.

Des numéros plus anciens qu'avant 2017, restent disponibles avec au moins 10 exemplaires par numéros.

La Commande est à passer **avant le 30 juin 2025**. Les revues « Le Délégué » seront détruites chez l'imprimeur après cette date.

numéro du "Délégué"	Nombres d'exemplaires
Exemple :	
LE DÉLÉGUÉ N° 264 - SEPTEMBRE 2020 (bâti scolaire)	10
à livrer chez : (nom prénom adresse et numéro de téléphone)	

Pour voir les différents numéros du « Délégué »
allez sur le site → [Le Délégué | Fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale \(dden-fed.org\)](http://LeDélégué|FédérationdesDéléguésDépartementauxdeEducationNationale(dden-fed.org))

Merci de prendre en compte cette importante information.

Amitiés laïques et fédérales.